

Grand Paris Grand Est a créé une cellule d'urgence d'accompagnement des entreprises



Dans ce contexte de crise sanitaire, Grand Paris Grand Est se mobilise pour soutenir l'activité et l'emploi des entreprises du territoire. L'Etablissement public territorial a mis en place une cellule d'urgence d'accompagnement des entreprises situées sur le territoire. Elle permet d'apporter rapidement et efficacement des réponses adaptées et personnalisées grâce à un panel d'actions concrètes.

o Un conseiller est à la disposition des entreprises, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h par téléphone au 01.41.70.30.01 ou via le formulaire de contact disponible sur [la plateforme numérique](#)

o Une plateforme d'accompagnement numérique est aussi directement accessible sur le site internet de l'EPT [en cliquant sur ce lien](#) Cette plateforme met à la disposition des entrepreneurs l'ensemble des informations et des contacts utiles pour accéder aux différentes mesures de soutiens prévus par les institutions.

o Les services du Territoire contactent actuellement plus de 1.300 entreprises. Cette démarche proactive a pour objectif de s'adresser directement aux acteurs locaux pour leur proposer un service personnalisé. Cette action est menée en étroite partenariat avec les différents opérateurs et partenaires chargés de mettre en place les nouvelles mesures à destination des entreprises à l'exemple de la Région, des chambres consulaires, BPI France, les banques ...

GRAND PARIS GRAND EST COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour toute question, vous pouvez contacter la Direction du Développement Economique au 01.41.70.39.10 ou par mail deveco@grandparisgrandest.fr

Votre contact

Isabelle Welzer - Nouvellon

Directrice de la Communication

GPGE - Direction de la Communication

01 84 81 06 26

communication@grandparisgrandest.fr